



L'asphyxie de l'économie palestinienne

Après la signature des accords d'Oslo (1993) et du Protocole de Paris (1995), l'Etat d'Israël a continué d'appliquer des politiques ayant pour effet de subordonner le développement de l'économie palestinienne à ses intérêts propres et à ceux de ses entreprises. En définitive, la croissance des années 2007-2011 s'est avérée illusoire et tous les indicateurs de développement sont au rouge. Cette évolution confirme que le modèle de développement fondé sur l'aide internationale a atteint ses limites et qu'il ne peut y avoir de progrès économique sans souveraineté politique et territoriale.

Une activité restreinte par une myriade de contraintes

Poursuite à grande échelle de l'accaparement des ressources, terre, eau, spectre électromagnétique, ressources du sous-sol et de la mer. Alors que la zone C couvre 60 % de la Cisjordanie hors Jérusalem-Est et englobe les terres les plus fertiles et la plus grande partie des réserves en eau des Palestiniens, seul 1 % y est affecté à leurs projets de développement.

Maintien pour l'essentiel de la quasi-union douanière à caractère asymétrique. Aligement de la TVA palestinienne sur le taux israélien (l'écart ne peut dépasser deux points de pourcentage). Capacité de fixation des tarifs limitée à quelques biens, avec parfois des quotas. Pléthore de barrières non tarifaires qui augmentent le prix de revient.

Réduction des pouvoirs de l'Autorité palestinienne. L'AP ne peut guère agir que sur le volet dépenses du budget. Et encore, car la règle de consensus fixé pour les Comités mixtes mis en place dans une multitude de domaines (eau, transports...) empêche la réalisation de la quasi-totalité des projets d'investissement. Côté recettes, ce sont les autorités israéliennes qui perçoivent les taxes douanières et autres redevances pour le compte des Palestiniens, une prérogative dont elles abusent pour bloquer les transferts à leur guise.

Captation organisée du marché domestique. Exemples. Interdiction de vente des produits pharmaceutiques et des produits laitiers et carnés à Jérusalem-Est. Empêchement des relations d'affaires entre Gaza, soumise à blocus depuis 2006, Jérusalem-Est, coupée de ses marchés/centres d'approvisionnement traditionnels, et le reste de la Cisjordanie. Interdiction aux entreprises de télécommunication d'installer des antennes relais en zone C, accès limité aux fréquences 2G et pas d'accès direct aux fréquences 3 G et 4 G.

Multipliation des difficultés à chaque étape du cycle d'importation et d'exportation. Longue liste de biens intermédiaires interdits d'entrée, encore plus longue à Gaza. Impossibilité d'obtenir les certifications nécessaires aux exportations car les inspecteurs ne se déplacent pas pour effectuer les tests. Système routier dual, plus de 500 check-points fixes et des centaines de points de contrôle volants. Interdiction quasi-totale d'exporter pour les producteurs de Gaza.

Conséquence : une croissance illusoire et une économie tributaire de l'aide internationale

Vingt ans après Oslo, l'économie palestinienne est marquée par d'importants déséquilibres structurels. L'environnement très défavorable crée des distorsions dans l'affectation des capitaux au profit du secteur des services, notamment le secteur public, et empêche la diffusion des effets d'entraînement au secteur privé. Celui-ci s'avère incapable de créer les emplois nécessaires en nombre suffisant et un niveau de vie décent.

Hypertrophie du secteur public et désindustrialisation. Le soutien des donateurs a permis à l'AP de poursuivre son programme de réformes en vue d'améliorer la gouvernance, tout en assumant le rôle sécuritaire qui lui a été dévolu. Avec une part de 30 % du PIB en 2011, contre 18 % en 1994, et 160 000 employés (dont la moitié employés dans l'appareil sécuritaire), le **secteur public** joue un rôle essentiel sur le marché du travail.

Dans le même temps, les parts relatives de **l'industrie manufacturière et de l'agriculture ont fortement régressé, passant** de 19 % et 13 % du PIB, en 1994/95, à 10 % et 6 %, en 2011 respectivement. Cette évolution est en ligne avec celle de la productivité qui, dans l'agriculture, a été divisée par deux alors que le nombre de travailleurs agricoles doublait.

Très grande faiblesse des exportations. Malgré la signature de plusieurs accords d'association (notamment avec l'UE, les Etats-Unis et les pays arabes), la part des exportations hors services dans le PIB a reculé de 10 % à 7 %, entre 1996 et 2011, les produits pharmaceutiques, les seuls à incorporer des technologies avancées ne représentant que 2 % du total.

Concentration des échanges avec Israël, principal bénéficiaire du déficit commercial. Le déficit total a atteint 4,38 milliards de dollars en 2013 (40,7 % du PIB), dont 3 milliards, soit les 2/3, résultant des échanges artificiellement orientés vers Israël (1). Avec un climat et une qualité de terre quasi identiques, ce dernier pays couvre presque ses besoins alimentaires alors que les Palestiniens doivent importer la majeure partie de leurs produits agricoles. Globalement, en 2011, 85 % de leurs exportations étaient dirigées vers Israël et 67 % des importations en provenaient.

Déficit budgétaire permanent et dépendance de l'aide internationale. Le soutien international s'avère indispensable pour desserrer la contrainte financière. Le FMI estime que l'AP a ainsi bénéficié, depuis son établissement en 1994, d'une aide excédant 15 milliards de dollars (2). Malgré son importance, cet apport a de plus en plus servi à financer les dépenses récurrentes (en premier lieu, les salaires) au détriment des projets d'investissement. L'AP a donc dû augmenter ses emprunts auprès des banques locales. Résultat : une dette d'environ 4 milliards de dollars et un endettement représentant 38 % du PIB à la mi-mai 2013 (3).

Conséquence : des pertes annuelles et des destructions à grande échelle du capital physique

Pertes d'activité. Le ministère palestinien de l'économie chiffre à **7 milliards de dollars les pertes directes encourues en 2010** du fait de l'occupation-colonisation. Parmi les principaux postes : le blocus de Gaza (1,9 milliard de pertes annuelles), les restrictions à l'irrigation (1,2 milliard), à l'exploitation des sels et minéraux de la Mer Morte (1 milliard) et des carrières (575 millions). **Le chiffre serait bien plus élevé** si l'on prenait en compte toutes les pertes directes et si on incluait les pertes indirectes et les effets multiplicateurs. A elle seule, la fermeture de la zone C occasionne 3,5 milliards de dollars de pertes, selon la Banque mondiale (4). Là encore, il s'agit d'une estimation très prudente.

Destructions du capital physique. A chacune de ses attaques, l'Etat d'Israël s'en prend aux infrastructures et à l'appareil productif, y compris les projets financés par l'aide internationale. La dernière guerre contre Gaza aurait fait 7-8 milliards de dollars de dégâts, celle de 2008-2009 2,5 milliards de pertes directes et 4 milliards au total tandis que les dommages provoqués en 2000-2002 auraient atteint, au bas mot, 3,5 milliards.

Sources : les données proviennent d'Olivia Elias, Le dé-développement économique de la Palestine, AFPS, oct. 2013, sauf : (1) CNUCED, TD/B/613, juillet 2014 ; (2) et (3) « West Bank and Gaza », Staff Report for the ad hoc liaison Committee, FMI sept 2013. (4) Conférence Banque mondiale : <http://www.worldbank.org/en/events/2014/01/12/area-c-of-the-west-bank-and-the-future-of-the-palestinian-economy>